

PRUNAY

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUN,
03.26.08.76.25

Bon No: 008806997	1ere Gachée: 07:35 (1) Quantité: 6.00 m3	Date: 15/09/2025 référence commande(2):	reap080925110746	Zone: TRANSPORT TOI
client: 412700 chantier: 270448	CLIENTS AU COMPTANT NON A Thonnellier			Véhicule: P99 PUMI SOUFFLET M99-5 SOUFFLET
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle			DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier
RETOUR centrale			ATTENTE 00:00	température: vitesse du vent: validité:
08:00				
code Béton RJB253A300	désignation(6)(8) BPS	certification	classe d'exposition(3) XF2	Classe Chlorure CL 0,40
consistance(7) S3		Dmax 20		
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4) C25/30
appellation commerciale C25/30 XF2 S3 Dm20 CEM2 300				
Propriétés particulières spécifiées				
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE
BARBOTINE PUMI 2H M3 PUMI CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP		PRE 5480 EA ISOSPHERE 5140		NOM: signature du client:
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				
signature:				

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1